



Organismes de Tourisme

Négociation salariale de Branche – Année 2010

Paris, le 29 Octobre 2009

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La Commission Mixte Paritaire de Branche s'est réunie à Paris mercredi 28 octobre 2009, pour négocier notamment la valeur du point.

Nous avons proposé **une augmentation de 0,3% au 1^{er} Janvier 2010**, avec une clause de « revoyure » au printemps 2010.

Les Organisations Syndicales ont refusé cette proposition.

Nous leur avons indiqué que nous ne ferions pas de recommandation.

En conséquence, chacun retrouve son autonomie de décision sur ce sujet.

Nous nous tenons à votre entière disposition,

Et,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Délégation Patronale

FNOTSI – Marie-Noël LEBOULEUX

FNCRT – Bernard PERIN

Rn2d – Hervé BOUYRIE

Gîtes de France – Yves SIMON